



**HAL**  
open science

**Fonctionnement microsyntactique de modifieur et  
fonctionnement macrosyntactique en parataxe des  
constructions introduites par que et parce que en  
français parlé, avec extension au cas de perché et che en  
italien parlé**

Jeanne-Marie Debaisieux, H.J. Deulofeu

► **To cite this version:**

Jeanne-Marie Debaisieux, H.J. Deulofeu. Fonctionnement microsyntactique de modifieur et fonctionnement macrosyntactique en parataxe des constructions introduites par que et parce que en français parlé, avec extension au cas de perché et che en italien parlé. 2004. halshs-00149155

**HAL Id: halshs-00149155**

**<https://shs.hal.science/halshs-00149155v1>**

Submitted on 24 May 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Fonctionnement microsyntactique de modifieur et fonctionnement macrosyntactique en parataxe des constructions introduites par *que* et *parce que* en français parlé, avec extension au cas de *perché* et *che* en italien parlé**

**Jeanne-Marie Debaisieux - Henry- José Deulofeu**

Université Nancy2 - Université de Provence

*Jeanne-Marie.Debaisieux@univ-nancy2.fr- jose.deulofeu@up.univ-mrs.fr*

## **INTRODUCTION : LE PARADOXE DES SUBORDONNANTS QUI NE SUBORDONNENT PAS**

Un paradoxe parmi d'autres intrigue les linguistes habitués à travailler à partir d'exemples tirés de textes écrits où construits à partir de leur intuition linguistique lorsqu'ils entreprennent d'analyser des énoncés tirés de corpus de langue parlée : il concerne les structures qui relèvent de la catégorie traditionnelle de la « subordination ». D'un côté, l'organisation syntaxique de l'énoncé oral complexe apparaît intuitivement fondée beaucoup plus sur la juxtaposition ou la coordination de constructions élémentaires que sur leur subordination par enchâssement, mais d'un autre côté, dès que des statistiques sérieuses sont établies, ce que permettent les corpus électroniques dont on dispose depuis quelques années, on constate que la fréquence des morphèmes « subordonnants » est plus grande dans les corpus oraux que dans les corpus écrits. Pour le français, ce résultat concerne des morphèmes tels que *parce que*, *puisque*, *que*, *pour que*... La présentation qui suit voudrait apporter une explication à ce paradoxe à partir de l'étude des morphèmes « subordonnants » les plus fréquents : *que* et *parce que*. L'analyse sera étendue, dans la dernière partie au fonctionnement des morphèmes *perché* et *che* dans des corpus d'italien parlé.

Dans ses grandes lignes, l'analyse proposée se présente ainsi : la tradition grammaticale pose implicitement une corrélation entre catégorie morphologique et fonction syntaxique. Il semble aller de soi que les « conjonctions de subordination », telles que *parce que* ou *que* marquent une relation de subordination et que les conjonctions de coordination, telles que *et* ou *car* marquent une relation de coordination, tandis que l'absence de tout morphème de liaison indiquerait sans ambiguïté une relation de parataxe ou de juxtaposition. Cette corrélation peut valoir pour les corpus écrits très normatifs, dans la mesure même où ceux qui les rédigent ont appris à l'école qu'il fallait se conformer à cette corrélation. Mais la prise en compte de corpus d'oral spontané révèle que le parallélisme imposé par les grammairiens normatifs entre mots de liaison et relations syntaxiques n'a aucune valeur descriptive. En fait, si l'on se donne des critères précis pour caractériser les relations syntaxiques, il apparaît nettement, que, dans la langue spontanée, un même morphème peut être associé à des relations syntaxiques différentes. Des travaux récents sur le français, conduits dans le cadre de

l'approche pronominale (Blanche Benveniste 90), ont ainsi soutenu l'hypothèse que des conjonctions de subordination pouvaient structurellement introduire des constituants qui n'ont pas les propriétés syntaxiques de constructions subordonnées (Debaisieux, 1994 - Deulofeu, 1999). On comprend alors mieux comment naît le paradoxe des « subordonnées à valeur coordonnante » : le linguiste formé à l'analyse de l'écrit prend pour des subordonnées des constructions qui sont en fait en relation de parataxe avec la « principale » tout en étant introduites par des morphèmes abusivement catégorisés comme conjonctions de subordination. Des statistiques précises (Debaisieux, 2002) montrent même que c'est ce type de structure, beaucoup plus que celui où les prétendues conjonctions de subordination subordonnent, qui est la plus fréquente à l'oral spontané.

L'exposé qui suit montrera que la situation est d'ailleurs plus complexe que celle que nous venons de décrire en termes traditionnels. En effet, l'opposition entre subordination et juxtaposition ne suffit pas à décrire la situation observée. Cette opposition, héritée de l'analyse traditionnelle, masque les vrais problèmes d'analyse syntaxique de la langue parlée. En fait, comme il a été remarqué depuis Bally (44) et comme l'ont confirmé les études entreprises dans la tradition de la perspective fonctionnelle pragoise, il faut faire apparaître deux niveaux de structuration syntaxique pour comprendre l'organisation des énoncés de la langue parlée.

## 1. MICROSyntaxe ET MACROSyntaxe

Selon cette tradition, un énoncé est organisé par deux types de relations syntaxiques. En tant que constitué par des constructions grammaticales, il doit être analysé en termes de relation de dépendance : dans ce cadre, on dira donc, pour nous en tenir au domaine syntaxique étudié, que la construction entre parenthèses est complément (ou argument)

(1) Il a **dit** (qu'il faisait beau)

ou modifieur (ou adjunct dans la tradition anglo-saxonne)

(2) Il **est parti** (parce qu'il faisait beau)

du verbe en gras.

A ce niveau d'analyse, les constructions subordonnées (compléments ou modifieurs) possèdent en outre une composition précise en catégories grammaticales : ce sont ici des constructions verbales à temps fini, qui peuvent être développées selon le principe de récursivité :

(3) Il a dit qu'il était certain qu'il ferait beau

Mais l'énoncé peut être analysé, d'un autre point de vue, comme un message permettant au locuteur de transmettre des informations à l'interlocuteur. De ce point de vue, l'énoncé s'organise en unités informatives reliées par des relations telles que *topic comment* ou encore *comment antitopic*, selon la terminologie la plus répandue. Ainsi dans les énoncés ci-dessus, les constructions « subordonnées » forment avec le verbe recteur un message constitué d'une seule unité informative, à savoir un *comment*. Il existe en outre des énoncés formant un message complexe, constitué de plusieurs unités informatives. Par exemple ceux où l'on peut montrer que la « subordonnée » constitue une unité informative autonome par rapport au reste de l'énoncé. En s'appuyant notamment sur la différence des schémas prosodiques, on peut distinguer le cas où elle fonctionne comme *topic* (contour non conclusif):

(4) [Qu'il faisait beau *topic*] [il l'a dit *comment*]

- (5) [Et parce qu'il faisait beau<sub>topic</sub>] [il est parti<sub>comment</sub>]

et le cas où elle fonctionne comme *comment* (contour conclusif), le reste de l'énoncé formant un *antitopic*:

- (6) [Qu'il faisait beau<sub>comment</sub>] [il a dit<sub>antitopic</sub>]  
 (7) [parce qu'il faisait beau<sub>comment</sub>] [il est parti<sub>antitopic</sub>]

Dans tous ces cas, la construction subordonnée est reliée au reste de l'énoncé par deux types de relations syntaxiques. Ainsi dans (7), *parce que P* est à la fois un modifieur du verbe et un *comment* par rapport à l'*antitopic il est parti*. Selon cette approche, les subordonnants tels que *parce que* ou *que* peuvent donc introduire des constructions dépendantes grammaticalement d'une catégorie (ici le verbe), mais formant une unité autonome au niveau de l'organisation du message.

Un autre cas de figure doit être considéré. Il a été montré dans les études citées plus haut qu'il existe des configurations où la conjonction dite de subordination introduit une construction qui n'a aucune des propriétés d'une unité régie, de sorte que, d'un point de vue strictement syntaxique, on peut analyser l'apparente subordonnée comme en relation de simple parataxe avec l'autre construction verbale. Dans ce cas, les deux constructions sont indépendantes du point de vue de la syntaxe de rection et forment deux *comment* du point de vue de la syntaxe du message. Pour ce qui est des morphèmes, on fait l'hypothèse que les conjonctions de subordination peuvent articuler deux constructions entre lesquelles il n'y a qu'une relation syntaxique de parataxe. Il convient cependant de préciser qu'il y a une orientation linéaire dans cette relation de parataxe. Le *comment* introduit par la conjonction ne peut apparaître qu'en s'appuyant sur un *comment* précédent. Il est donc dépendant informativement, mais non grammaticalement du contexte.

Nous allons utiliser une analyse inspirée de cette approche de la syntaxe à deux niveaux (Blanche-Benveniste, 97) pour rendre compte du fonctionnement des conjonctions de subordination dans les langues romanes parlées. Il s'agit d'une approche qui systématise l'opposition entre syntaxe de rection et syntaxe du message à travers l'opposition microsyntaxe (pour syntaxe de rection) et macrosyntaxe (pour syntaxe du message). La systématisation consiste en ce que l'on s'en tient au niveau des relations entre formes sans préjuger de l'interprétation des structures. On définit ainsi deux ensembles d'unités et de relations.

Les unités microsyntaxiques sont les constructions grammaticales définies par une tête catégorielle (nom, verbe, adjectif...) dont dépendent d'autres constructions. Les relations de dépendance qui nous intéressent sont les relations tête-complément et tête-modifieur. Les unités macrosyntaxiques sont des ensembles informatifs, reliés par les relations macrosyntaxiques : Préfixe-noyau (*topic-comment*) noyau –postfixe (*comment –antitopic*) noyau suffixe (deux *comment* en parataxe, le deuxième étant informativement dépendant de la présence du premier). Nous avons parlé d'ensembles informatifs et non de constructions, car les unités microsyntaxiques peuvent sans doute être des constructions comme dans les exemples précédents, mais elles peuvent aussi être constituées de constructions non canoniques (par exemple des constructions elles-mêmes en parataxe) (soit on met un exemple, soit on supprime la parenthèse car trop difficile à voir pour l'instant) ou même d'éléments mimogestuels échappant à la catégorisation linguistique. Nous en verrons des exemples dans ce qui suit. Dans ce

cadre, on peut formuler notre hypothèse comme suit : les morphèmes appelées traditionnellement conjonctions de subordination peuvent marquer aussi bien des relations de dépendance entre constructions que des relations macrosyntaxiques entre unités informatives.

Cette hypothèse concerne l'un des deux points de vue selon lesquels on doit rendre compte de la syntaxe d'une unité : le point de vue de la syntaxe externe, c'est à dire de la relation entre l'unité et le contexte dans lequel elle fonctionne. On peut l'associer à une hypothèse concernant cette fois le point de vue de la syntaxe interne de l'unité, c'est à dire celui de sa composition en catégories grammaticales.

De ce point de vue, il semble que l'on puisse établir une corrélation entre syntaxe interne et syntaxe externe des subordonnées de la manière suivante :

- a) une unité construite par une relation de dépendance grammaticale présente une forme grammaticale canonique (groupe nominal ou construction verbale)
- b) une unité en relation macrosyntaxique avec le contexte peut prendre une forme grammaticale quelconque.

Nous verrons dans ce qui suit que cette corrélation n'est pas confirmée par les faits. En conclusion, nous montrerons que dans ce cadre, le paradoxe de la subordination à valeur de parataxe disparaît. La démonstration s'appuiera sur l'examen de la syntaxe de *parce que* et de *que* en français.

## 2. TYPES DE CONSTRUCTIONS AVEC *PARCE QUE*

En syntaxe externe, du point de vue microsyntaxique, *parce que* se caractérise par le fait qu'il n'introduit pas des compléments, mais des modificateurs. On peut classer les configurations possibles de la manière suivante :

### 2.1. Construction 1.

Il s'agit des cas canoniques de subordination tels que l'exemple (8)

- (8) tu auras du mal de semer tes graines ou de planter tes replants **parce que** la terre est trop dure

En termes de syntaxe externe, *Parce que* P<sup>1</sup> est régi par le verbe et constitue un modificateur du verbe. L'ensemble de l'énoncé forme un noyau macrosyntaxique. La relation syntaxique de subordination peut être montrée par les tests classiques d'extraction cf (8a), de reprise par *et cela* (8b) ou d'antéposition du constituant introduit par *parce que* (8c) :

- (8a) c'est **parce que** la terre est trop dure que tu auras du mal de semer tes graines ou de planter tes replants
- (8b) tu auras du mal de semer tes graines ou de planter tes replants et cela **parce que** la terre est trop dure
- (8c) **parce que** la terre est trop dure tu auras du mal de semer tes graines ou de planter tes replants

La relation de subordination est également révélée par la portée des modalités. Ainsi dans (9) l'élément régi est soumis à la modalité négative du verbe recteur qui précède.

- (9) il avait passé dans un sens interdit + on tue pas quelqu'un parce qu'il a

<sup>1</sup> Nous désignerons par *parce que* P ou que P les structures étudiées, P signifie une suite quelconque de catégories.

passé dans un sens interdit [POLICE]

On peut paraphraser (9) ainsi : on tue quelqu'un non pas parce qu'il a passé dans un sens interdit mais seulement pour des fautes plus graves.

Rappelons que ces cas de figure sont minoritaires dans les corpus oraux où prédominent les structures de type paratactiques (construction 2).

## 2.2. Construction 2

- (10) c'est vraiment du folklore parce qu'on retrouve un peu ce genre de danse spécial quand on fait du folklore très arriéré ( voyage)

### 2.2.1 Syntaxe externe de *parce que P*

En termes de syntaxe externe, *Parce que P* est en lien de parataxe avec ce qui précède. L'ensemble *P Parce que P* constitue une organisation macrosyntaxique noyau-suffixe. Le résultat des tests montre en effet qu'il n'y a pas de relation de rection entre les constituants :

*Parce que P* ne peut être construit avec *c'est que* ( 10a), ne peut être repris avec *et cela* ( 10b) et ne peut être antéposé (10c) :

- (10a) ?c'est parce qu'on retrouve un peu ce genre de danse spécial quand on fait du folklore très arriéré que c'est vraiment du folklore  
 (10b) ? c'est vraiment du folklore et cela parce que qu'on retrouve un peu ce genre de danse spécial quand on fait du folklore très arriéré  
 (10c) ? parce qu'on retrouve un peu ce genre de danse spécial quand on fait du folklore très arriéré c'est vraiment du folklore

Plusieurs exemples montrent d'ailleurs la difficulté de rattacher *parce que P* à un verbe principal par une relation de rection-subordination classique. Ainsi, dans l'exemple (11), il n'y a pas de constructeur verbal dans la construction qui précède. Cette dernière est constituée d'un élément phatique (ah) et d'une attitude mimogestuelle signifiant la prise en compte par L1 des propos de L2.

- (11) L1 ah parce que vous il y a un Drive  
 L2 voilà( MacDo )

C'est à cet ensemble, qui ne peut en aucun cas être considéré comme une catégorie grammaticale constructrice que se rattache *parce que P*. De même, dans l'exemple (12) la construction qui précède est constituée d'un élément nominal et on ne relève dans le contexte aucun verbe qui pourrait jouer le rôle de constructeur

- (12) L2 les livres de Cocteau -  
 L1 les deux - Cocteau et Jean Marais parce que Jean Marais raconte sa vie euh -sur la - Côte d'Azur et Cocteau il raconte euh sa vie avec Jean Marais (Marais)

Dans de nombreux cas, il y a bien une construction verbale avant *parce que*, mais ses caractéristiques interdisent de l'analyser comme régissant *parce que P*. C'est le cas des exemples classiques dans lesquels les modalités des deux constructions ne sont pas identiques. Ainsi dans (13)

- (13) alors Vincent je je sais que tu fais de l'escalade est-ce que tu pourrais m'en dire plus parce que c'est un sport que je connais pas trop bien et puis ça m'intéresse (Escalade)

La modalité de la base est interrogative mais *parce que* P n'est pas soumise à cette modalité, comme c'est le cas lorsque deux constructions verbales sont dans un strict rapport de rection. La portée de *parce que* se fait dans ce cas sur la force illocutoire de l'acte de langage porté par la construction précédente, comme le souligne la paraphrase possible en : « je te pose la question parce que ».

On peut comparer (2) qui présente une structure de rection avec modalité négative portant sur *parce que* P et (14) qui présente une structure à modalités indépendantes, où une telle portée est impossible :

- (14) non + c' est pas embarrassant parce que moi d'abord j'ai rien à cacher [ALGER]
- (2a) on ne tue pas quelqu'un parce qu'il a passé un sens interdit mais parce que ...
- (14a) ? c' est pas embarrassant parce que moi d'abord j'ai rien à cacher mais parce que...

Dans ce fonctionnement, la relation de parataxe relie deux constructions formant deux énonciations autonomes, interprétables comme deux actes de langage.

Une caractéristique sémantique de cette structure paratactique est qu'il est impossible d'interpréter en termes de cause la relation entre les deux propositions reliées par *parce que*. Dans beaucoup de ces exemples, on aurait envie de paraphraser *parce que* par une expression de type « il faut dire ». Ainsi dans les exemples suivants :

- (15) mon père + il faisait toujours attention hein parce que moi j'avais un père qui était c'était vraiment un père [ALSACEBC]
- (16) hein on l'achetait elle était beaucoup moins chère que de l'acheter dans un magasin - **parce que** euh chez nous euh du fait qu'on était ouvrier et puis qu'on avait pas des gros gains on ne s'est jamais mis dans les dettes (guerre)

Ce qu'introduit *Parce que* semble être un ajout que l'on peut certes appeler explicatif dans la mesure où il éclaire l'interprétation de ce qui précède et permet d'en saisir la pertinence, mais pour lequel on pourrait difficilement parler de cause du fait énoncé dans la principale.

### 2.2.2 Syntaxe interne de *parce que* P

Dans les constructions paratactiques, conformément à l'hypothèse b plus haut, aucune contrainte formelle ne semble peser sur la construction base, ni sur la construction en *parce que* P qui peut être constituée :

- d'une construction verbale canonique

- (16) j'espère qu'on a touché le fond parce que nos performance en ce moment sont vraiment très mauvaises (radio)

- d'une construction verbale avec une modalité interrogative marquée :

- (17) L1 bon est-ce que ça t'ennuie pas de leur garder jusqu'à la fin du  
mois alors bon à deux elles sont prêtes à être un petit peu à l'étroit  
L2 ouais parce que qu'est-ce qu'elles vont faire de tous ces meubles  
(carton)

- (18) et quand tu le voyais dans ses interviews c'est quoi que tu aimais parce que  
tu le voyais comment (Marais)

Il faut noter que de telles configurations, où se marque la totale indépendance des modalités des constructions en relation de parataxe, sont tout à fait impossibles dans une relation de stricte subordination.

- de plusieurs constructions verbales juxtaposées ou coordonnées :

- (19) elles ont envie de pousser c'est normal mais euh c'est pas parce qu'on a envie  
de pousser qu'on va accoucher dans la minute et ça c'est c'est dur à se le dire  
parce que je me souviens qu'au début quand ils filment les gens euh j'ai  
envie de pousser euh ça pousse ouh là elle va accoucher mais en fait la tête  
elle descend tranquillement (Sage-femme)

- d'une construction adjectivale

- (20) mais avec 35000 francs tu peux juste t'acheter un tracteur mais  
d'occasion encore parce que neuf tu vois (Tartonne)

Ces exemples semblent donc vérifier l'hypothèse traditionnelle que seuls les constituants *parce que* P régis doivent observer des contraintes sur leur composition en catégories grammaticales. Cette dernière hypothèse est cependant démentie par les faits présentés dans la section suivante.

### 2.3. Construction 3

#### 2.3.1 Syntaxe externe de *parce que* P : rection à distance

A côté des cas où la régie forme un noyau avec le reste de la construction, on observe les configurations suivantes :

- (21) L1 donc pour les salades vous êtes obligés d'être livrés tous les jours  
L2 enfin non pas vraiment tous les jours mais  
L1 parce que une salade ça se garde pas vraiment (MacDo)

Sur le plan microsyntaxe, les deux constructions sont reliées par un lien de rection comme le montre la possibilité de reprise par *et cela*.

- (21a) vous êtes obligés d'être livrés tous les jours et cela parce que une salade ça  
se garde pas vraiment

On a en outre une proportionnalité avec un *pourquoi* causal. L'exemple permet une interprétation où le fait que les salades ne se conservent pas répond à la question : pourquoi une livraison quotidienne ? Néanmoins, du point de vue macrosyntaxique, les deux constructions sont énoncées indépendamment et constituent deux énonciations



autonomes, comme le montre la présence du recteur et de la régie dans deux tours de parole différents. Ce type de structure est particulièrement favorable à des développements particuliers de la syntaxe interne de la *parce que* P.

### 2.3.2 Constituants régis à syntaxe interne non canonique

La structure syntaxique des constituants régis peut en effet s'écarter des formes canoniques de « subordonnées ». Et cela par une extension des catégories présentes dans les éléments régis. Ainsi dans l'exemple suivant :

- (22) mais moi je suis relativement optimiste hein parce que je pense  
qu'actuellement nous avons une génération qui est la pire celle qui a les plus  
graves problèmes celle des beurs mais ils vont avoir des enfants à leur tour  
et la troisième génération ils seront français ( écrivain)

Du point de vue microsyntaxique, la structure doit être analysée en termes de rection : on a une proportionnalité à un *pourquoi* causal et une reprise possible par *et cela* ( cf 22a)

- (22a) mais moi je suis relativement optimiste hein et cela parce que je pense  
qu'actuellement nous avons une génération qui est la pire celle qui a le plus  
graves problèmes celle des beurs mais ils vont avoir des enfants à leur tour  
et la troisième génération ils seront français

Mais l'exemple ne présente pas la structure syntaxique canonique d'une subordonnée. Si on cherche, en effet, à ramener l'exemple à une telle structure, c'est à dire en ne prenant en compte que la première construction verbale introduite par *parce que*, on aboutit à un énoncé sémantiquement incohérent :

- (22b) ? mais moi je suis relativement optimiste hein parce que je pense  
qu'actuellement nous avons une génération qui est la pire celle qui a les plus  
graves problèmes

Pour rendre à l'énoncé sa cohérence il faut prendre en compte l'ensemble des constructions introduites par *parce que*. On constate donc que dans cet exemple le constituant régi n'a pas une structure canonique, puisqu'il est constitué de plusieurs constructions verbales coordonnées sans reprise du *que*. Le lien de rection ne contraint donc pas toujours les catégories introduites. On relève en outre dans notre corpus un bon nombre d'exemples où les éléments régis fonctionnent comme des unités macrosyntaxiques autonomes par rapport à l'élément recteur et présentent une extension de catégories. Ainsi dans l'exemple suivant :

- (23) ? L1 je suis content de vivre cette relation avec Dieu content d'avoir  
des certitudes aussi  
L2 ouais  
L1 parce que j'ai vu des gens mourir et euh quand on voit des gens  
qui sont comme on dit sans foi ni loi et qui euh quand on les voit partir euh  
qui hurlent de douleur qui disent des choses qui montrent bien qu'en fait ils  
n'ont aucune espérance c'est vraiment terrible ( pasteur)

Le constituant régi introduit par *parce que* constitue une énonciation autonome et ne peut être réduit à une seule construction verbale comme le montre la manipulation suivante :

- (23a) ? L1 je suis content de vivre cette relation avec Dieu content d'avoir  
des certitudes aussi  
L2 ouais  
L1 parce que j'ai vu des gens mourir

L'hypothèse b n'est donc pas pleinement vérifiée. Les corpus permettent seulement de mettre en évidence la tendance suivante : qu'elle soit régie ou non microsyntactiquement une unité introduite par *parce que* peut prendre une forme quelconque si elle constitue une unité macrosyntaxique autonome.

### 3. TYPES DE CONSTRUCTIONS AVEC *QUE*

Le cas de *que* est intéressant car on considère généralement ce morphème comme un subordonnant universel alors qu'il présente des restrictions sur les relations qu'il peut marquer. Il est clair qu'il peut construire des compléments de verbe, avec toutes les combinatoires macrosyntaxiques possibles. C'est d'ailleurs la seule construction admise par le français normatif. Mais comme nous le verrons, il n'est pas du tout certain qu'il puisse construire un modifieur de verbe structurel. Les constructions qui, sur la base de simples paraphrases pourraient passer pour des réalisations de modifieurs n'en ont en fait pas toutes les propriétés. On rendra compte de ces cas par la notion de modifieur construit en discours, « en ligne », c'est à dire pendant l'énonciation même des structures. Cela dit, s'il est une construction qui est bien attestée avec *que*, comme avec *parce que*, c'est bien celle où la *que P* n'est pas régie, mais en simple parataxe avec la construction qui précède. Nous commencerons par illustrer ces cas.

#### 3.1. Construction 2

Notre corpus de français parlé présente de nombreux exemples comme les suivants :

- (24) ça nous a fait des frais que là les sous ils sont encore partis Ni. 4, 36  
(25) mon oncle a même failli tirer sur une feuille qu'il croyait que c'était un gibier

BU. 4,10

- (26) il a été habiter à côté de chez Rosalie que Rosalie elle savait pas  
De tels exemples sont analysés par les grammaires qui prennent en compte les exemples non standard comme des cas de circonstants « universels » ou passe partout. Cette catégorisation se fait sur la base d'une simple paraphrase par des structures qui paraissent sans ambiguïté être des circonstants, c'est à dire des modifieurs régis par le verbe :

- (27) ça nous a fait des frais **de sorte que** là les sous ils sont encore partis<sup>2</sup>  
(28) mon oncle a même failli tirer sur une feuille **parce qu'il** croyait que c'était un gibier  
(29) il a été habiter à côté de chez Rosalie **sans que** Rosalie le sache

<sup>2</sup> On peut d'ailleurs remarquer que *de sorte que P* ne fonctionne pas, à la différence des deux autres comme un modifieur du verbe. Il illustre donc indépendamment la relation de parataxe introduite par une conjonction de subordination.

Mais une paraphrase ne peut tenir lieu d'une analyse syntaxique. Et, de fait, une étude des propriétés des constructions en *que* elles-mêmes montre qu'il ne s'agit pas de modifieurs du verbe.

- la *que* P ne passe en effet pas les tests habituels montrant une relation de dépendance : elle n'entre pas dans le paradigme d'une proforme :

(30) il est pas venu qu'il était malade  
 (30a) L1 Pourquoi il est pas venu L2 \*qu'il était malade

elle ne peut figurer dans une reprise avec *et ça (cela)* (30b), contrairement aux modifieurs canoniques comme *parce que P* (30b')

(30b) \* Il a dû partir et ça qu'il était malade  
 (30b') il a dû partir et ça parce qu'il était malade

on ne peut l'antéposer au verbe principal :

(30c) \* Qu'il était malade il est pas venu  
 (30c') parce qu'il est malade il n'est pas venu

- De plus, il existe des cas où ce *que* apparaît après une catégorie qui ne construit pas de *que* P (quantifieur, interjection)

(31) oh! que je vous avais pas vu  
 (32) assez! que ça commence à m'énerver

- enfin, *que* peut être précédé du coordonnant *et* directement après le verbe, ce qui est impossible pour un introducteur de modifieur canonique :

(33) j'ai été réfugié tout et je suis allé à Pelissanne et remarque de Pelissanne nous sommes allés à Riez et de Riez nous sommes venus à Miramas **et que** depuis que nous sommes à Miramas je crois que là vraiment nous sommes dans un endroit que ça va bien Arquier, 1,11  
 (34) et ils les ont mis dans le camion et ils sont partis et moi je suis resté et quand je suis sorti je suis resté bête que j'ai dit merde ils sont partis qu'est-ce que c'est et voilà comment je m'en suis sorti **et que** si j'avais été dans le camion je serais plus de ce monde voilà Béziade, 13,12

Ces propriétés sont celles de constructions en parataxe. L'organisation des modalités le confirme : *que* P se comporte comme un acte de langage autonome. Ainsi dans (35a) la modalité interrogative ne peut pas porter sur la *que* P. En revanche en (35b) une *que* P assertive peut suivre une construction interrogative ; en (36), une *que* P interrogative suit une assertion (tu es là) ; enfin en (37) une *que* P interrogative suit un acte de langage injonctif.

(35) il faudrait partir qu'il a commencé à pleuvoir  
 (35a) \* est-ce qu'il faudrait pas partir qu'il a commencé a pleuvoir  
 (35b) est-ce qu'il faudrait pas partir ? qu'il a commencé à pleuvoir  
 (36) tiens tu es là que tu devais pas aller à Toulon ?  
 (37) allez allons-y ! que tu crois pas que je vais m'appuyer toute cette route de

nuit quand même ?

Enfin sur le plan de l'interprétation sémantique, il nous faut revenir sur les paraphrases par modifieurs. Ces paraphrases ne sont pas bonnes. En fait, la construction n'établit pas une relation entre deux faits, par exemple dans le cas de (28), le locuteur n'établit pas de relation de cause à effet entre le fait de tirer et celui de croire, mais justifie par la structure en *que* l'affirmation qu'il vient de faire dans l'acte de langage précédent. La relation n'est pas interprétable en termes sémantiques, mais en termes pragmatiques, comme une relation entre deux actes de langage.

En conclusion, on peut dire que dans la construction 2 *que* introduit une unité macrosyntaxique autonome grammaticalement, mais dépendante pragmatiquement d'un acte de langage précédent. La fonction pragmatique de cette unité est de donner des conditions de pertinence pour l'accomplissement de l'acte de langage précédent. Une preuve supplémentaire à l'appui de cette conclusion est le fait que le seul contexte dans lequel ce type de *que* P ne peut alterner avec une construction verbale « nue » est le cas où aucune relation pragmatique ne peut être établie entre les deux actes de langage. Par exemple, lorsque le locuteur dit explicitement par l'emploi de *à propos* que les deux actes de langage n'ont aucune relation entre eux :

- (38a) Il y a mon frère qui s'est installé à Paris à propos tu as amené la carte grise  
 (38b) \*il y a mon frère qui s'est installé à Paris à propos que tu as amené la carte grise

### 3.2 Cas de syntaxe interne non canonique

Comme dans le cas de *parce que* non régi, la syntaxe interne des unités introduites par *que* peut ne pas être canonique. On trouve

- *que* sans verbe  
 (39) et lui ben il a toujours cherché à me rendre service que elle jamais  
 oral, 1981
- *que* introduisant une interrogative  
 (40) non je veux dire on a une affection pour l'endroit + que ça fait combien de  
 temps que vous êtes là Monsieur M ? Tomeï, 10,4
- *que* introduisant un ensemble de constructions verbales coordonnées ou juxtaposées.  
 (41) (maintenant, un ouvrier) il va payer une assurance sur son petit salaire + que  
 [là à l'usine on nous l'enlevait c'était fini mais le patron il en payait déjà un  
 peu il en payait la moitié là-dessus] Richaud, 21,5  
 (42) on se voyait **que** [maintenant à Saumaty euh il y des matins moi il y a des  
 collègues que tant + je descends pour ainsi dire toutes les nuits + eh bien  
 tant de trois ou quatre jours je les vois pas alors d'un coup oh Jo comment  
 ça va+ et euh] **que** [l'autre entrée automatiquement c'était petit on se voyait  
 tous les matins]

### 3.3 Existe-il des cas où *que* fonctionne dans les constructions 1 et 3 ?

L'exemple suivant nous montre que les *que* P non complétives peuvent fonctionner comme des compléments du verbe - ici en relation de « nexus » avec le sujet - comme le prouve le fait qu'on ne peut supprimer ce complément sans produire un sens quelque peu absurde :

(43) la classe ouvrière elle est restée qu'elle se comprend pas elle-même  
op, Mars 88, Homme

(43a) ?? la classe ouvrière elle est restée

On a donc envie d'analyser, par une extension naturelle, les *que P* des exemples suivants comme des modifieurs du verbe, avec une valeur de manière (44 et 45), de temps (46,47) de concession (48):

(44) j'ai pris l'appartement que c'était cultivé et j'ai continué à le faire  
Guidicelli, 6, 92

(45) ça sent le gaz que ça empoisonne  
op, FR 3, 12/1/81

(46) il est parti qu'il y avait quarante deux ans qu'il était chez moi  
Cigalou, 12

(47) Tatie je me rappelle quand elle sortait des moutons des fois ils mangeaient que c'était minuit

(48) ils ont ouvert un paquet que c'était pas nécessaire op, Aix, femme

A l'appui de cette analyse, il y a un certain nombre d'arguments. Ces *que P* partagent un certain nombre de propriétés avec les modifieurs « canoniques » :

En (49) la *que P* fonctionne dans le paradigme de la proforme *comme ça*, comme les modifieurs de manière canoniques :

(49) elle a dit j'aimerais faire le maçon mais moi j'en suis sûr c'est impossible parce que si vous prenez un agglo comme ça que ça serre là-dessus elle le tiendra pas  
AG.

En (50) et (51), la *que P* est présente dans une structure enchâssée, ce qui interdit de l'analyser comme une structure macrosyntaxique autonome :

(50) si vous arrivez que c'est fermé sonnez au bouton Robion

(51) quand ça sent que ça empoisonne il faut ouvrir les deux vannes

Les deux constructions verbales peuvent constituer une seule unité macrosyntaxique (noyau) comme en témoigne le fait que la modalité de la première peut porter sur la seconde (52), à l'instar des modifieurs canoniques (52b). L'analyse en deux actes de langage est impossible.

(52) est-ce que tu es pas arrivé que c'était fermé

(52b) est-ce que tu es pas arrivé après la fermeture

Enfin, du point de vue de l'interprétation, ces *que P* fonctionnent comme des modifieurs sémantiques du procès exprimé par le verbe.

Cependant, à la différence des modifieurs canoniques, ces structures présentent de curieuses restrictions d'emploi :

- Elles ne peuvent être antéposées :

(53) ils ont ouvert un paquet que c'était pas nécessaire

(53b) \*que c'était pas nécessaire ils ont ouvert un paquet

- Elles ne peuvent être introduites par *et cela (ça)* :

(53c) \*ils ont ouvert un paquet et ça que c'était pas nécessaire

Ces faits peuvent s'interpréter ainsi : il y a une contrainte macrosyntaxique sur le fonctionnement de *que P* comme modifieur. Il faut que les deux constructions soient dans la même unité macrosyntaxique, plus précisément dans le même noyau. Dire ceci revient à dire que la *que P* ne constitue pas une structure grammaticale de modifieur de la construction verbale, puisqu'on ne connaît pas de modifieur qui soit limité à une fonction macrosyntaxique particulière (en termes traditionnels, ils peuvent tous constituer des *comment* ou être topicalisés). Si *que P* ne peut être un modifieur structurel quel est son statut ? Nous proposons l'hypothèse suivante : c'est dans la construction « en ligne » des unités d'information qu'il prend cette valeur. Il constitue une extension non canonique d'un noyau formé par une construction verbale. Tout se passe comme si le locuteur ne trouvait pas dans le répertoire des catégories qui sont des modifieurs structurels l'élément qui lui permet de modifier sémantiquement le verbe : il construit alors en discours une telle modification. Une preuve indépendante de ce phénomène est que des constructions verbales sans aucune marque peuvent être interprétées comme des modifieurs, si elles constituent un seul noyau avec ce qu'elles modifient : (54 et 54b) fonctionnent exactement comme (53).

- (54) ils ont ouvert un paquet c'était pas nécessaire (sans que ce soit nécessaire)  
 (54b) ils mangeaient c'était minuit (à minuit)

D'un point de vue plus général, cette solution permet de préserver, pour le français, la règle générale que seules des constructions verbales introduites par des prépositions ou à valeur adverbiale, peuvent fonctionner comme des modifieurs structuraux de verbes. Une autre preuve indépendante est que une *que P* peut fonctionner comme un modifieur de nom dans des cas où on relève des marques claires de construction « en ligne » de l'information (listes de modifieurs construits par « approximation ») :

- (55) L1 il faudrait qu'il vienne des filles valables  
 L2 c'est quoi valables  
 L1 valables + des filles à peu près intéressantes pas intéressantes  
 physiquement + **que tu peux discuter avec eux et tout** AG
- (56) sinon c'est la routine je t'ai dit tu as des interventions qui marquent plus que d'autres que tu te remémores de temps en temps en toi ou bien **que tu en discutes avec ceux** qui ont fait l'intervention avec toi tu te rappelles l'accident à tel endroit Col, 12,1

On pourrait être tenté d'analyser ces *que P* comme des relatives « populaires », mais cette analyse ignorerait le fait que des locuteurs français cultivés peuvent produire ces structures (un chirurgien, pour l'exemple 56). En fait la condition de production de ces structures est qu'elles apparaissent clairement comme le résultat d'une formulation progressive au cours de l'énonciation, d'une extension, sous forme de constructions verbales non contraintes, des modifieurs canoniques (adjectifs ou relative). On peut donc étendre la notion de « modifieur en ligne », précédé ou non de *que* aux constructions nominales.

La notion de construction « en ligne » doit être utilisée avec précaution, si on ne veut pas être victime d'une métaphore, mais bien en faire un outil fiable pour l'analyse syntaxique. Il ne s'agit pas de dire ici que les locuteurs peuvent adapter ou même déformer les constructions codifiées d'une langue pour les besoins de la communication

dans l'interaction hic et nunc. Avec l'idée que les constructions canoniques d'une langue seraient insuffisantes pour répondre aux besoins expressifs des locuteurs. Il va de soi que l'on peut toujours traduire en constructions canoniques ce que le locuteur exprime avec les constructions « on line ». Pas clair pour moi. On pourrait dire que la situation est un peu celle de la traduction d'une langue à l'autre : on dispose de deux moyens concurrents pour exprimer un même sens. (j'aime pas : j'enlèverais) A l'intérieur d'une même langue, on pourrait parler de moyens syntaxiques complémentaires : les constructions microsyntaxiques et les constructions macrosyntaxiques. Ainsi, pour exprimer la même situation, on peut choisir entre un énoncé qui repose principalement sur un seul noyau macrosyntaxique réalisé comme un ensemble de constructions grammaticales canoniques :

Le guidon de la moto de mon frère est cassé

Ou bien par une construction macrosyntaxique complexe qui organise des atomes de constructions grammaticales :

Il y a mon frère sa moto eh ben le guidon complètement cassé

Notre idée c'est que les combinaisons possibles de ces deux modes d'organisation syntaxique sont plus larges que l'on pourrait croire et notamment que le locuteur peut opter en cours d'énonciation (« on line ») pour l'un ou l'autre de ces modes. Ainsi, au moment de « modifier » le contenu d'un lexème nominal tête de construction, le locuteur peut choisir de le faire en puisant dans le stock des catégories prévues par la langue comme modifieur des noms :

J'ai vu un film bien dialogué / qui a de bons dialogues / aux excellents dialogues

Ou alors, il pourra effectuer cette modification, par l'insertion dans l'énoncé d'un noyau macrosyntaxique quelconque libéré des contraintes grammaticales

J'ai vu un film les dialogues étaient excellents

Tous les locuteurs français peuvent produire ce type d'énoncés. Certains peuvent en outre marquer par *que* ce type d'insertion macrosyntaxique :

J'ai vu un film que les dialogues étaient excellents

Ce sont évidemment les mêmes qui utilisent *que* pour marquer de simples parataxes de noyaux macrosyntaxiques (construction 2).

#### 4. BILAN DE L'ÉTUDE SUR LE FRANÇAIS PARLÉ

#### 4. BILAN DE L'ÉTUDE SUR LE FRANÇAIS PARLÉ

On peut résumer dans un tableau les divers fonctionnements de *que* et de *parce que* en français parlé. En syntaxe externe, la différence principale se situe en microsyntaxe : *parce que* peut introduire des modifieurs structuraux à la différence de *que*, qui fonctionne seulement comme complément argumental (terminologie supplémentaire) à ce niveau. Les deux introducteurs fonctionnent en revanche parallèlement en macrosyntaxe. Pour ce qui est de la syntaxe interne de ce qu'ils introduisent, les deux introducteurs connaissent dans tous leurs fonctionnements la possibilité de s'affranchir des contraintes d'une rection canonique par le biais d'extensions en ligne de leur pouvoir constructeur.

|           | Modifieur structurel       |                                      | Modifieur construit "en ligne" | En relation de parataxe avec le contexte :<br>suffixe<br>macrosyntaxique non régi |
|-----------|----------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|---|
|           | Intégré à un noyau         | Forme unité macrosyntaxique autonome |                                | oui   |
| Parce que | oui                        | oui                                  | non                            |   |
|           | Syntaxe interne contrainte | Syntaxe interne non contrainte       |                                |   |
| que       | non                        |                                      | oui                            |   |

#### Fonctionnements micro et macrosyntaxiques comparés de *que* and *parce que*

Pour en revenir au paradoxe initial, on voit la traduction en termes d'occurrences que l'on peut donner de ces résultats "structuraux". La différence entre l'oral spontané et l'écrit normé tient essentiellement à ceci : l'oral spontané présente de nombreuses occurrences des conjonctions de « subordination », parce qu'il en exploite toutes les possibilités syntaxiques : ce sont les emplois où la construction introduite par le connecteur constitue une unité macrosyntaxique autonome qui sont les plus fréquents. Si l'on s'en tient aux cas de subordination canonique : un modifieur ou un complément formant un seul noyau avec le verbe recteur, ils sont, comme l'intuition des linguistes le prévoit, plus nombreux à l'écrit.

#### 5. ESQUISSE D'UNE APPLICATION DU MODÈLE À UN CORPUS D'ITALIEN PARLÉ

Nous pensons que le cadre descriptif articulant macro et microsyntaxe utilisé sur le français peut permettre de décrire de façon cohérente les structures de « pseudo subordination » dans l'ensemble des langues romanes. On s'attend à retrouver l'ensemble des structures dans les deux langues, mais il est possible que certaines sous-structures ne soient pas attestées dans toutes les langues. A titre d'exemple, nous avons voulu vérifier si l'ensemble des cas de figure observés en français étaient attestés dans un corpus d'italien parlé. Nous avons utilisé pour cela le « corpus di Italiano parlato, Academia della Crusca, (Cresti 2000) » dans lequel nous avons relevé de façon non exhaustive les exemples qui nous paraissaient pertinents pour la comparaison. Pour *perché*, le parallélisme avec *parce que* est frappant. Les constructions 1, 2 et 3 sont attestées. On remarquera dans les exemples relevés ci-dessous que la prise en compte par les transcrip-teurs des données prosodiques permet de donner un nouveau type d'arguments à l'appui d'une analyse en plusieurs unités informatives. Les doubles barres (ou les signes ! et ? dans le cas d'interprétation exclamative ou interrogative) marquent en effet des frontières prosodiques majeures interprétables comme séparant des actes de langage autonomes. On voit dans les exemples 2, 3 et 4 que cette séparation



est attestée pour tous les cas relevés de structures à organisation macrosyntaxique en plusieurs unités (constructions 2 et 3),

*structure 1*

1. questi della Fiorentina Ambiente sono venuti / perché voglian levare i cassoni p.  
47

*structure 2*

2. questa qui e morbida // perché viene girata / con questo/ filetto / si chiama //  
bordetto o filetto 121
3. E della finestra gli urlava / sudicio // vaffanculo // cosi // hhh dico Samanta ! lei  
/ eh ! perché a me me lo dicano sempre 86
4. No / perché / apunto / eh / gli voleva chiedere se conosceva una familia che abita  
qui / in via Povrelli / Battaioni / si chiamano // se in soma / coé / se è una  
famiglia seguita dal servizio sociale / la Ghita piu o meno ... perché via  
Poverelli / e questa strada / qui / da vi a del Galetto insomma // perché ieri /  
gl'hanno telefonato / a Rino // perché Rino c'ha del delle case in campagna / no  
// diciendogli che ... 87

Au contraire dans la construction 1 ( exemple 1) l'unité introduite par *perché* est séparée du contexte par une frontière prosodique mineure (une barre). L'argument prosodique appuie les propriétés formelles et sémantiques que l'on a relevées pour le français.

Ainsi dans 3, *perché* P ne porte pas sur un possible recteur verbal, mais sur une interjection *eh !*, accompagnée fort probablement d'une attitude mimogestuelle, l'ensemble constituant un acte de langage paraphrasable par « pourquoi t'étonner de mes insultes ». La *perché* P sert à justifier l'acte de langage précédent : « en effet je ne fais que répondre à leurs propres insultes ».

Dans 2, le contexte montre qu'il n'y a pas de relation de cause à effet entre le fait d'être une bourse molle et le fait d'être entourée d'un filet d'un certain type. La présence d'un filet est un indice qui justifie la catégorisation de la bourse comme « morbida », par opposition aux autres types de bourses. Ce type d'organisation est celui qui est soutenu par les constructions de type 2 : j'affirme X parce que P. On a une organisation du type « : j'affirme X parce que P » où le locuteur justifie par la structure en *perché* l'affirmation énoncée dans l'acte de langage précédent. Dans 4, les *perché* successifs introduisent des assertions autonomes qui sont des éléments contextuels permettant de donner une pertinence à une première assertion : *le voleva chiedere se conosceva...*

Dans les énoncés précédents, la structure introduite par *perché* a une forme canonique de construction verbale, mais nous avons aussi relevé des exemples d'extension de la syntaxe interne de P au-delà des formes canoniques de subordonnées :

5. Quando la sta a casa / lo vedo / la sta a casa un po' di giorni / la sta ancora  
meglio // perché capisce / gl' é un lavoro / quello in libreria / gl'e un lavor' un  
po pesante //

L'exemple 5 présente quelques unes des caractéristiques des exemples correspondants en français. Par exemple la présence du marqueur de discours *capisce* qui souligne

l'autonomie de l'unité *perché* P comme acte de langage autonome dont la valeur assertive peut être base d'une demande de feed-back. De même, la construction énonciative « par petites touches » de P (présence d'une parenthèse : *quello in libreria*, encadrée d'une reprise) est un bon indice qu'il ne s'agit pas d'une structure canonique « préconstruite », mais bien d'un ensemble construit « en ligne » par le locuteur.

On trouve aussi des cas de rection à distance comparables au français ( cf.21).

- (6) Questa la vendamo intorno al milione// capito ? Ferragamo // perché ci mettono i timbrino / idendiamoci // non perché ci sia il valore di per se stesso // 122

Un indice de la relation de rection est évidemment le contraste de modalités *perché / non perché*...

Tout comme en français, on relève en outre des cas d'extension des catégories dans ce cas de figure. C'est le cas de l'exemple (7) :

- (7) Di ché si tratta // si tratta di milimetri // perché a fare una borsa torta 'un ci vuol niente / capito 122

puisque, d'une part, on peut analyser en microsyntaxe *perché* P comme régi par le verbe précédent (il constitue, par exemple, une bonne réponse à la question *perché si tratta di milimetri ?*, mais, d'autre part, la structure P présente une forme qui ne semble pas canonique en subordination pure (il s'agit d'une structure *topic comment* caractéristique des énoncés macrosyntaxiquement autonomes).

Notre compétence limitée de l'italien parlé ne nous permet que des hypothèses sur ces données, mais nous espérons que des études comparables à celles que nous avons présentées sur le français permettront de les vérifier pleinement.

Pour ce qui est de *ché*, le parallélisme n'est pas total. Les exemples de *ché* introduisant une unité autonome macrosyntaxiquement sont bien attestés (construction 2 et 2' avec extension). C'est le cas des exemples 8 à 11 :

- (8) E 'un se ne poteva piu // s'era stanchi // stanchi // che anche il medico / ci dett'otto giorni di riposo 56
- (9) mentre altre borse / le chiamano a fileto // a bordatore // che ora / ultimamente si lavora molte meno 120
- (10) E disse siete dice che siete tutti quanti qui inquadri ? 55
- (11) PZ Ci rivediamo // tanto la la vigilia ci sara no / ?  
MED ma / la vigilia /forse / non lo so //  
PZ no//  
MED che la vigilia /é festa/ eh // no ? 77

On remarquera en particulier les éléments qui donnent à *ché* P un statut d'unité macrosyntaxique indépendante :

-en 8 la présence du *anche* qui donne à la structure une valeur d'assertion indépendante apportant un argument « par surcroît ».

-en 9 l'absence d'accord qui dénote un fonctionnement de l'anaphore tel qu'on le trouve en discours et non tel qu'il se présente dans les cas de subordination pure. qu'on ne pourrait trouver dans un cas de subordination pure.

-en 10 et 11, le *ché* introduit des constructions à modalités propres interrogatives.

Si 12 peut être considéré comme une extension non canonique de la construction 2,

- (12) 'e un pezzetino di pelle / com un anima diciamo / di di plastico // che unisce due pezzi/ insieme // perché questo lo devo unire a questo // viene cucito alle rovescia e poi rovesciato come un guanto // capito ? 121

dans le cas de la construction 1, nous n'avons trouvé de modifieur construit « en ligne » que pour les modifieurs de nom (1') ( exemple 13) :

- (13) quello // secondo me e un tipo che se la cava piuttosto bene // che é piuttosto originale // soprattutto secondo me / nella nella sceneggiatura // **che** se ne so / le battute / i dialoghi sono molto divertenti e che sfrutta quel [//] la sua insomma la sua simpatia 67

On remarque que, comme en français, le troisième modifieur introduit par *che* prend la forme d'une relative non canonique. Il s'agit pour nous d'un modifieur à syntaxe interne non canonique construit « en ligne ».

L'absence de modifieurs « en ligne » de verbes est peut-être un effet de la limitation du corpus, mais cela peut être aussi un phénomène plus profond. Il ne faut pas oublier que pour le français, ces structures marquées par *que* sont non standard et peut-être limitées à des aires dialectales. Là encore, nous espérons pouvoir comparer nos résultats avec des études menées dans le même cadre en italien parlé.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bally, Ch., (1944) Linguistique générale et Linguistique Française, Berne : Francke
- Berrendonner, A. (1991) Pour une macrosyntaxe, in Willems, D., (éd), *Données orales et théories linguistiques*, Paris – Louvain : Duculot, 25-31
- Blanche-Benveniste, C. et alii (1990) Le français parlé : approches grammaticales Paris : Editions CNRS
- Blanche-Benveniste, C. (1997) *Approches de la langue parlée en français* Paris: Ophrys.
- Debaisieux, J.M. ( 1994) *Le fonctionnement de parce que en français parlé*. Thèse de doctorat en Sciences du langage. Université de Nancy2.
- Debaisieux, J.M. ( 2002) Le fonctionnement de parce que en français parlé : étude quantitative sur corpus, in Claus D. Pusch, Wolfgang Raible(eds.), *Romanistische Korpuslinguistik - Korpora und gesprochene Sprache, Romance Corpus Linguistics, Corpora and Spoken Language*, Gunter Narr Verlag Tübingen,
- Cresti, E. (2000) Corpus di italiano parlato, vol 2, Firenze : Academia della Crusca
- Deulofeu, J (1988) La syntaxe de *que* en français parlé et le problème de la subordination, *Recherches Sur le Français parlé*, n°8, Aix en Provence : Presses Universitaires Université de Provence, pp 47-58
- Deulofeu, J. (1989) Les couplages de constructions verbales en français, : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé", *Recherches sur le français parlé*, 9, pp. 111-141.
- Deulofeu, J. (1999) Questions de méthode dans l'étude du morphème *que* en français contemporain, *Recherches sur le français parlé*, n° 15 pp 80-110
- Deulofeu, J (2002) L'utilité du recours au corpus pour rendre compte des différences entre les locuteurs du Sud et du Nord de la France dans l'emploi du morphème *que* en langue parlée, in Claus D. Pusch, Wolfgang Raible(eds.), *Romanistische Korpuslinguistik - Korpora und gesprochene Sprache, Romance Corpus Linguistics, Corpora and Spoken Language*, Gunter Narr Verlag Tübingen.
- Miller, J. Weinert, R., (1998) *Spontaneous spoken language. Syntax and Discourse*, Clarendon Press Oxford.
- Sabio, F. (1995) Microsyntaxe et macrosyntaxe. L'exemple des compléments antéposés en français, *Recherches sur le français parlé*, n°13, 110-157.

